

ÉSPÉ Académie de Limoges
Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
Second degré
Professeur Documentaliste

Mémoire soutenu le 17 mai 2018

Le livre audio : un remède à tous les mots ?

Caroline Poyer-Monribot

Mémoire dirigé par
Natache Levet
Maître de conférences
Université de Limoges

Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



Table des matières

Introduction	4
1. Les atouts pédagogiques du livre audio.....	5
1.1. Qu'est-ce que le livre audio ?	5
1.2. Etat de l'offre.....	6
1.2.1. Les livres audio gratuits	6
1.2.2. Les livres audio payants	6
1.3. Les nouveaux lect'écouteurs et leurs pratiques de lecture	8
1.4. La légitimité du recours à la lecture audio pour le professeur documentaliste	10
2. L'utilisation pédagogique du livre audio en collège : freins et opportunités constatées	14
2.1. Un contexte d'établissement porteur mais des a priori bien installés	14
2.2. Augmentation et gestion du fonds de livres audio : réussites et écueils	15
2.3. Le concours de lecture audio comme opération de médiation de la lecture pour tous	19
2.3.1. Modalités de mise en œuvre : obstacles et solutions	19
2.3.2. Analyse d'une participation convaincante	20
2.4. Le livre audio, un outil pédagogique aux multiples possibilités	23
Conclusion	27
Références bibliographiques	29
Annexes	32

Introduction

Le métier protéiforme de professeur documentaliste ne cesse d'évoluer, comme en témoigne la nouvelle circulaire de mission de 2017, mais la médiation du livre et de la lecture reste au cœur de son activité. A ce titre, il se doit de conserver l'esprit ouvert dans sa conception de l'objet livre et des modes de lecture. Or, si l'on constate sur le terrain que les e-books commencent à se frayer un chemin vers les Centres de Documentation et d'Information (CDI) des établissements scolaires du second degré, le livre audio, lui, reste *persona non grata*. Rien de très surprenant. Ce média reste globalement sous évalué par les lecteurs français. De fait, sa définition est encore assez floue même aujourd'hui. L'offre s'est considérablement élargie depuis l'apparition du format MP3 et des grandes entreprises du web sur ce segment de marché mais sa visibilité reste faible. Malgré une croissance forte, le livre audio est encore peu usité en France alors qu'ailleurs, en Europe et dans le monde, il est reconnu comme un réel moyen de divertissement, d'accès à la culture et d'apprentissage. Car le livre audio offre de nombreuses possibilités d'exploitations pédagogiques. Loin d'être seulement un outil de compensation du handicap, le livre audio se pose comme un nouveau mode de lecture à part entière méritant à ce titre d'entrer dans la composition des parcours de lecture proposés par l'institution scolaire. Dans cette optique, le collège Maurice Genevoix de Couzeix (Haute-Vienne) constitue un terrain d'expérimentation privilégié. Cet établissement urbain d'environ 650 élèves s'inscrit depuis une vingtaine d'années dans une dynamique inclusive avancée et propose divers dispositifs de scolarisation adaptés aux Elèves à Besoins Educatifs Particuliers (EBEP) et notamment ceux en situation de handicaps moteurs et Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages (TSLA) qui représentent 16% de son effectif. Ce contexte d'exercice mettant en scène un public particulièrement hétérogène permet d'envisager le livre audio comme un atout pour le professeur documentaliste dans son rôle de médiateur de la lecture pour tous. L'adaptabilité de l'objet à différentes situations : lecture plaisir, lecture travail, lecture individualisée ou réception collective, au collège ou à l'extérieur, en fait un outil prometteur. Pour le démontrer, on détaillera dans un premier temps les atouts pédagogiques du livre audio pour le professeur documentaliste, puis on analysera, dans un second temps, les opportunités et les freins constatés sur le terrain lors de la mise en œuvre de différentes actions pédagogiques autour du livre audio.

1. Les atouts pédagogiques du livre audio

1.1. Qu'est-ce que le livre audio ?

Dans un premier temps, le livre audio est un livre écrit qui, dans un second temps, se trouve lu à voix haute par l'auteur, un comédien, un lecteur professionnel, un collectif ou une synthèse vocale. Cette oralisation fait alors l'objet d'une captation qui devient un nouvel objet à part entière : un objet d'écoute. Pour Audiolib (une des majors dans l'édition du livre audio en France) le livre audio se définit donc comme une « forme lue, à une ou plusieurs voix, d'une oeuvre publiée au préalable sous forme écrite »¹. Il est intéressant de noter que dans le livre audio c'est donc l'écrit qui précède l'oral et non l'inverse comme c'est le cas traditionnellement (Chartier, 1987). Juridiquement, c'est un ouvrage dont « la lecture à haute voix a été enregistrée sur un disque compact, un cédérom ou tout autre support physique similaire et dont le contenu reproduit, pour l'essentiel, la même information textuelle que celle contenue dans les livres imprimés »². Mais cette définition de 2009 ne tient pas compte des dématérialisées.

Le terme « livre audio » est choisi pour regrouper sous un seul terme les différentes appellations (audio-livre, audiobook, livre sonore, livre à écouter, livre lu...) qui coexistent depuis son apparition au début du XX^e siècle. On prendra ici comme point de départ l'initiative de Ferdinand Brunot qui créa les Archives de la Parole au sein de la Sorbonne en 1911 et que Julie Gatineau identifie comme l'un des points de départ de l'histoire du livre audio :

Ces archives marquent l'introduction du phonogramme comme outil de savoir et de connaissance à l'Université. Elles (...) vont même jusqu'à produire leurs propres archives en enregistrant de grands noms de l'époque ! Ainsi, le 24 décembre 1913, Guillaume Apollinaire enregistre trois poèmes aux Archives de la Parole : « Le voyageur », « Le pont Mirabeau » et « Marie »³. C'est grâce aux Archives de la Parole qu'on peut encore écouter ces enregistrements - vieux de cent ans - aujourd'hui.⁴

¹ *Qu'est-ce qu'un livre audio ?* In Audiolib : écoutez c'est une livre ! [en ligne]. 2018. Disponible sur : <http://www.audiolib.fr/questions-frequentes/quest-ce-quun-livre-audio> [consulté le 03 janvier 2018]

² *Rescrit Fiscal N° 2009-48 (TCA) : Taxe Sur La Valeur Ajoutée Des Livres Audio* [PDF][en ligne]. 2009. Disponible sur : http://www.syndicatlibrairie.fr/images/documents/rescrit_2009_48.pdf [consulté le 03 janvier 2018].

³ APOLLINAIRE, Guillaume. *Le Pont Mirabeau, Marie*. In Ina.fr [en ligne]. [n.d.] .Disponibles sur <http://www.ina.fr/audio/P12027213>. [consulté le 17 avril 2017].

⁴ GATINEAU, Julie. CALENGE, Bertrand (dir.). *Le livre audio : quel destin pour un objet hybride en bibliothèque ?* [PDF]. 70 p. Mémoire d'étude du diplôme de Conservateur de Bibliothèques. Paris : ENSSIB, 2015. p.24. Disponible sur <http://www.enssib.fr/bibliothequenumerique/notices/65115-le-livre-audio-quel-destin-pour-un-objet-hybride-en-bibliotheque>. [consulté le 29 avril 2017].

Il faut attendre le début des années 2000 et la démocratisation du format MP3 et des lecteurs nomades associés pour que le livre audio fasse l'objet d'une véritable prise en main par les éditeurs de livres imprimés. Il était jusque-là resté marginal et incompris en France contrairement aux Etats-Unis qui ont adopté, dès le début des années 1990, ce livre que l'on pouvait diffusé sur un auto-radio. Le MP3 permet en effet de compresser (moins 75%) en un seul fichier peu volumineux la version oralisée de textes parfois longs, qui auraient autrement demandés plusieurs CD. L'autre format le plus répandu est le format Daisy qui demande à être lu sur des appareils spécifiques mais qui permet une navigation plus fine, par chapitres ou paragraphes et peut donc être appliqué à des livres de type documentaire (le lecteur peut feuilleter oralement le document et s'arrêter sur les sections qui l'intéressent). Ce n'est pas un format propriétaire mais une norme.

1.2. Etat de l'offre

Le marché du livre audio en France se répartit en deux grandes catégories.

1.2.1. Les livres audio gratuits

- soit des ouvrages libres de droits (tombés dans le domaine public) lu par des bénévoles (souvent par le biais d'associations comme l'Association des donneurs de voix⁵, ou Des Livres à Lire et à Entendre qui est à l'origine du site Internet www.litteratureaudio.com) ;
- soit des ouvrages récents en exception aux droits d'auteur et conformément à la Loi DADVSI de 2006 et des décrets d'application du 19/12/2008 et du 15/12/2009 dont l'objectif est de permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à une offre éditoriale la plus proche possible de celle disponible pour le grand public. Ces livres audio sont uniquement disponibles auprès de bibliothèques spécialisées en accès très restreint, sur certificat médical. Ces ouvrages récents sont parfois lus par des synthèses vocales à partir des fichiers fournis – avec beaucoup de réticence – par les éditeurs. Leur qualité est donc parfois discutable.

1.2.2. Les livres audio payants

D'un coût de production plus élevé que celui d'un livre papier (entre 5000 et 8000 euros d'après Julie Gatineau), le livre audio n'est pas soumis à la loi Lang instituant le prix unique du livre. On peut donc trouver des différences de prix entre deux exemplaires d'un même

⁵ Association Loi 1901, créée en 1972 (Journal Officiel du 23 août 1972), reconnue d'utilité publique en 1977 (Décret du 28 octobre 1977)

livre audio selon le point de vente. Cette hétérogénéité des prix à néanmoins tendance à se résorber en raison de la concurrence accrue avec les plateformes de téléchargement spécialisées qui communiquent davantage sur les prix pratiqués. Le livre audio a par ailleurs longtemps été soumis à la TVA à 19,6% (contre 5,5% pour le livre imprimé). Ce n'est plus le cas depuis la directive 2009/47/CE pour toute l'Union Européenne, pour autant que le contenu du livre audio soit strictement le même que celui de la version imprimée. Néanmoins, la faiblesse de la demande en regard des coûts de production élevés en fait un produit plus cher que le livre imprimé.

La production de livres audio est toutefois de plus en plus importante : 99 livres audio sont sortis entre mars et juin 2017. Mais cette offre reste « un marché de niche, orienté soit vers les enfants, soit vers les personnes malvoyantes, avec des rayons étroits et hétéroclites, dans les zones les moins passantes des librairies » d'après Andreas Munzel⁶. Néanmoins, elle note également une double volonté de la part des éditeurs de sortir des livres audio dans un délai le plus court possible après publication imprimée (environ 6 mois) et d'offrir des titres en relation avec l'actualité (prix littéraires par exemple).

Outre les éditeurs traditionnels, comme Gallimard avec Ecoutez Lire, Hachette et Albin Michel avec Audiolib, Flammarion avec Les livres lus et Chut !, on note l'existence d'éditeurs spécialisés : ce sont les éditeurs de livres audio jeunesse qui dominent le marché, mais le marché en direction du public adulte est celui qui se développe le plus vite⁷. Ainsi, parmi les quatre meilleures ventes en 2014, on trouve *Le trône de Fer* de Georges R.R. Martin et *La gloire de mon père* de Marcel Pagnol, titres qui correspondent à des publics lycéens et collégiens. L'éditeur le plus ancien est VDB (1985) mais c'est depuis les années 2000 que l'on voit se multiplier les nouveaux noms du secteur. Ce sont des indépendants souvent militants du livre audio. L'entrée sur le marché des gros éditeurs au premier rang desquels Audible porté par Amazon, a des conséquences ambivalentes : plus de visibilité, plus d'offre mais une concurrence non équitable. Leur stratégie marketing peut cependant servir les intérêts des médiateurs de la lecture auprès des jeunes. Elle consiste en effet à faire enregistrer les livres par des acteur.trices spécialisés dans le doublage de séries TV étrangères et dont les voix sont connus du grand public : c'est le cas de l'actrice Kelly

⁶ MUNZEL, Andreas, *Plaidoyer pour les livres audio*. In Le Monde [en ligne]. 20/03/2014. Disponible sur http://www.lemonde.fr/idees/article/2014/03/20/plaidoyer-pour-les-livres-audio_4386749_3232.html [consulté le 09 mai 2017]

⁷ Etude IPSOS citée par QUINTI, Manon. *Dossier Livre audio : d'une même voix*. In Livres Hebdo [en ligne]. 24/10/2014. Disponible sur : <http://www.livreshebdo.fr/article/dossier-livre-audio-dune-meme-voix> [consulté le 09 mai 2017]

Marrot, qui réalise tous les doublages de Jennifer Lawrence (connue pour avoir incarné Katniss Everdeen dans l'adaptation cinématographique de la trilogie Hunger Games).

Il existe par ailleurs des plateformes de téléchargement : Audible, Sixtrid, Book d'Oreilles, Audioteka, Sigelis, éditions VDB, iTunes (pour télécharger les titres d'Audiolib et Audioteka sur smartphone ou tablette). Enfin, certaines librairies sont spécialisées dans le livre audio : il en existe 3, dont 2 sur Paris.

1.3. Les nouveaux lect'écouteurs et leurs pratiques de lecture

Alors que sa vocation première est la compensation du handicap visuel, le public des livres audio s'est aujourd'hui considérablement élargi, même si la France accuse un vrai retard dans ce domaine tant sur le plan de la publication que de la consommation. Les personnes déficientes visuelles restent les principaux consommateurs mais les libraires et les éditeurs spécialisés constatent aussi l'émergence d'un nouveau lectorat essentiellement composé de grosses lectrices⁸, comme pour le livre imprimé. Dès lors, la lecture audio est à envisager comme une pratique autonome, complémentaire, voire transmédiate puisque'elle est parfois comparée à l'adaptation cinéma par ces nouveaux lecteurs-écouteurs.

Mais le livre audio répond également à d'autres préoccupations contemporaines : la réalisation d'activités simultanées, les migrations pendulaires, le nomadisme en général. Il s'adapte parfaitement aux nouveaux supports mobiles (smartphones, tablettes) tous dotés d'un lecteur multimédia. Le format MP3 étant aujourd'hui privilégié, le lecteur n'est pas captif de formats propriétaires (sauf format/norme Daisy) comme c'est le cas pour le livre numérique. Le livre audio séduit de ce fait tous les âges et toutes les catégories socioprofessionnelles. Une étude IPSOS de 2017 montre que 20% des Français se déclarent intéressés par le livre audio (contre 10% en 2013) et ce chiffre double chez les personnes qui en ont écouté un au cours des 12 derniers mois⁹.

Les 15-24 ans et les personnes équipées de smartphones/tablets sont les plus intéressées par ce support et ils sont à 64% des internautes réguliers (connectés plusieurs fois par jour). Cela tend à montrer l'intérêt de proposer cet objet régulièrement aux élèves. Le public de l'enseignement secondaire (lycéen en particulier) semble en effet particulièrement susceptible

⁸ GATINEAU, Julie. Ibid. p.47

⁹ IPSOS. *Les Français et le livre audio*. In CNL : centre national du livre [en ligne]. 26/06/2017. Disponible sur : http://www.centrenationaldulivre.fr/fr/ressources/etudes_rapports_et_chiffres/les-français-et-les-livres-audio/ [consulté le 03 janvier 2018]

d'intégrer le livre audio dans ses pratiques de lectures. C'est d'ailleurs sous sa forme dématérialisée que le livre audio attire aujourd'hui le plus les lecteurs potentiels¹⁰.

Par sa forme audio, il peut potentiellement séduire le public des 15-24 ans, qui est un public qui déserte habituellement les bibliothèques et qui a très souvent un casque sur les oreilles. « La façon d'accéder au livre est gratifiante » affirme ainsi Valérie Lévy-Soussan, PDG d'Audiolib.

Une journée de conférences satellites de l'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions) a eu lieu en août [2014] à la BNF (Bibliothèque Nationale de France) sur la question de la lecture des 15-20 ans à travers le monde. L'intervention de Maria Cahill et Jennifer Richey portait justement sur le livre audio. Elles ont notamment montré qu'écouter un livre audio renforce les compétences de lecture, surtout chez les jeunes lecteurs en difficulté.

De nombreuses études anglo-saxonnes ont été publiées sur le sujet. En 2008, une étude « Using the audiobooks to meet the needs of adolescent readers » écrite par le professeur Gene Wolfson affirme que « les livres audio peuvent être utilisés auprès des adolescents pour améliorer leur maîtrise de la langue, activer leur connaissances, augmenter leur vocabulaire, développer leur compréhension, et accroître leur intérêt à lire des livres. »

De fait, les éditeurs de livres audio ciblent de plus en plus le public des jeunes adultes avec des productions très populaires, comme « Hunger Games » pour Audiolib et « Le trône de fer » pour Gallimard.¹¹

Cette hypothèse semble confirmée par le succès de certaines expériences françaises menées en milieu scolaire : lecture audio assistée en lycée professionnel¹² ou écriture et enregistrement d'un livre audio en collège¹³ mais aussi par une nouvelle étude américaine¹⁴.

¹⁰ IPSOS. Ibid.

¹¹ GATINEAU, Julie. Ibid. p.58

¹² BOGGIO, Etienne. *Les nouveaux modes de lecture : lecture numérique et lecture audio-assistée*. In Bilans des actions du Traam Dijon 2013-2014 [PDF] [en ligne]. 2014. Disponible sur : http://cdi.ac-dijon.fr/IMG/pdf/bilan_traam_etienne_boggio.pdf [consulté le 27-12-2016]

¹³ FONTAINE, Yoan. *Créer un livre audio : écrire et enregistrer un récit de chevalerie*, In EDU'base Lettres [en ligne], 2013, fiche n° 2208. Disponible sur : <http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/-684634.kjsp> [consulté le 27-12-2016]

¹⁴ VIALO, Oriane. *Les livres audio, un outil efficace pour l'alphabétisation*. In Actualitté [en ligne]. 29-04 2016. Disponible sur <https://www.actualitte.com/article/lecture-numerique/les-livres-audio-un-outil-efficace-pour-l-alphabetisation/64722> [consulté le 23 mai 2017]

1.4. La légitimité du recours à la lecture audio pour le professeur documentaliste

J'écoute, donc je lis. L'axiome suffirait presque à légitimer la lecture audio au sein des établissements scolaires et plus particulièrement, l'adoption du livre audio dans les pratiques pédagogiques des professeurs documentalistes. Néanmoins, pour le démontrer, on s'appuiera avec davantage de raison sur les textes officiels qui définissent les missions de la profession et notamment la nouvelle circulaire n° 2017-051 du 31-03-2017, ainsi que sur la vision universitaire de la médiation de la lecture tel qu'elle est enseignée aux élèves de première année de master Métiers de l'Education de l'Enseignement et de la Formation (MEEF) (parcours Professeur Documentaliste) de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Enseignement (ESPE) de Limoges¹⁵.

L'une des premières ambitions du professeur documentaliste est l'appropriation par les élèves de toutes les dimensions de la lecture et, de ce fait, favoriser une conception élargie de l'objet livre, parfois dépourvu de matérialité. A ce titre, le livre audio est une ressource hybride qui peut constituer une alternative intéressante au livre imprimé traditionnel. Il répond aussi aux attentes insitutionnelles en matière de diversité « des ressources, des méthodes et des outils »¹⁶ pour « tous les élèves ». La nouvelle circulaire de mission des professeurs documentalistes (op.cit) précise, en outre, qu'il est nécessaire de tenir compte des pratiques informationnelles des élèves et de leurs nouvelles pratiques sociales liées au développement de la société de l'information et du numérique. Il apparaît donc cohérent d'intégrer le nomadisme des pratiques culturelles des jeunes et d'exploiter leur équipement personnel (ordinateur, smartphone, tablette...) pour développer ce nouveau mode de lecture permis par le MP3 et les plateformes de partage ou d'hébergement de fichiers multimédias. Toutefois, compte tenu du peu de notoriété dont bénéficie aujourd'hui le livre audio, il reste nécessaire d'assurer une médiation des ressources mises à disposition pour permettre leur adoption et leur exploitation en classe ou en autonomie. Cette médiation devra s'adresser aux élèves mais aussi aux adultes en responsabilités susceptibles de constituer des relais d'opinion, voir des adeptes qui exploiteront eux aussi les particularités de l'objet dans un objectif pédagogique.

Il appartient également au professeur documentaliste de favoriser la légitimation de toutes les pratiques de lecture. La transmédialité actuellement dominante dans les créations

¹⁵ PEUROT, Pascale. *Lecture au CDI*. Limoges : ESPE de Limoges, Master 2, sommaire du cours de médiation de la lecture, 2017. 2p.

¹⁶ MENESR, DGESCO. *Circulaire n° 2017-051 du 28-3-2017*. In Education.gouv.fr [en ligne]. Paris : 31 mars 2017. Disponible sur : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=114733 [consulté le 23 mai 2017].

culturelles permet d'envisager la transposition de ces modèles de déploiement multicanaux aux expériences de lecture. Ainsi, lecture de livres imprimés et écoute de livres audio constituent des pratiques susceptibles de se juxtaposer dans une approche cohérente et globale qui vise à enrichir l'expérience du lecteur/auditeur. L'objectif serait alors une expérimentation différente de la littérature par l'interprétation orale. Il ne s'agit donc pas de remplacer le livre imprimé mais de permettre la cohabitation des deux supports, d'en faire des modes de lecture complémentaires et pas uniquement alternatifs. Sur ce point, la nouvelle circulaire de mission des professeurs documentaliste (op.cit.) établit que « l'expertise du professeur documentaliste fait du CDI un lieu privilégié d'ouverture de l'établissement sur son environnement ainsi qu'un espace de culture, de documentation et d'information, véritable lieu d'apprentissage et d'accès aux ressources pour tous. [...] Par les différentes actions qu'il met en œuvre ainsi que par une offre riche et diversifiée de ressources tant numériques que physiques, il contribue à réduire les inégalités entre les élèves quant à l'accès à la culture. [...] Il met en œuvre et participe à des projets qui stimulent l'intérêt pour la lecture, [...] en tenant compte des besoins des élèves, des ressources locales et du projet d'établissement. »¹⁴. Dans cette optique, l'utilisation et la mise à disposition de livres audio permet donc bien d'ouvrir sur d'autres représentations de l'objet livre et de remédier les difficultés, ou de compenser le handicap, dans une dynamique inclusive afin de favoriser un accès équitable de tous les élèves à la culture littéraire. Comme on l'a déjà évoqué, il peut aussi constituer un prolongement, une interprétation différente d'un texte déjà lu en version imprimée, et donc s'inscrire également dans le parcours de lecture transmédiatique d'un élève déjà lecteur.

Le livre audio autorise également le partage. Dans un contexte où les pratiques communautaires des élèves ne cessent de se développer sur les réseaux sociaux virtuels¹⁷, la réception ou la pratique de la lecture en groupe peut instaurer une dynamique intéressante en favorisant la naissance d'une culture commune susceptible de participer au lien social IRL (In Real Life). Par ailleurs, l'expérimentation collective du monde fictionnel permet selon A. Gefen une meilleure appréhension du monde réel. L'expérience collective de la lecture audio peut donc se révéler très constructive pour les élèves. Le livre audio peut également se partager avec facilité sur les réseaux numériques que pratiquent les élèves et, contrairement aux livres numériques, ils ne nécessitent pas de logiciels ou d'applications de lecture spécifiques selon les formats, un simple lecteur multimédia standard comme il y en a par défaut sur tous les outils informatiques, suffit pour l'écouter.

¹⁷ AMEY, Patrice, SALERNO, Sébastien. « Les adolescents sur Internet : expériences relationnelles et espace d'initiation », In *Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication* [en ligne]. Pessac : 2015, n°6. Disponible sur <https://rfsic.revues.org/1283> [consulté le 23 mai 2017]

Pour le professeur documentaliste, il faut aussi considérer qu'écouter un livre audio exige des compétences spécifiques que l'on peut rapprocher du Socle commun de connaissances de compétences et de culture, et notamment celles du Domaine 1 « Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit » dans laquelle on trouve la compréhension d'énoncer oraux¹⁸. Dès 2004, E. Nonnon précise d'ailleurs à ce propos :

Apprendre à écouter (...) suppose une tension de l'intelligence pour accéder à un univers référentiel qui n'est pas le sien. (...) La fixation de l'attention est plus difficile pour l'oral décontextualisé, où on doit reconstruire un univers mental à partir d'indices seulement verbaux, comme à l'écrit. La compréhension orale y ajoute des contraintes relatives à la rétention des informations du fait de la fluidité irréversible de l'oral.¹⁹

Cela demande donc une capacité de concentration et de mémorisation accrue dont l'acquisition sera bénéfique pour les élèves dans toutes les situations pédagogiques mettant en œuvre l'oral comme vecteur de transmission des connaissances. Le lecteur de livre audio se trouve aussi dans une posture plus passive que celle du lecteur d'imprimés qui accompagne d'un geste physique l'activité cognitive de déchiffrement. L'absence de communication non verbale ne serait, par ailleurs, pas entièrement compensée par les intonations orales ou l'environnement sonore (musiques ou bruitages) proposé par les livres audio. D'où parfois, un besoin de compenser ce manque d'encrage physique par des gestes automatisés : coloriage, dessins ou même gribouillages, comme cela peut aussi être le cas au téléphone. « *Cela canalise sur une action qui ne demande pas de raisonnement et permet de compenser ce manque de repères non verbaux par une action de notre corps.*²⁰ » confirme Leonard Vannetzel. Qui plus est, la lecture audio nécessite aussi des aptitudes identiques à celle de la lecture d'imprimés et contribue donc à favoriser cette dernière.

Apprendre à lire consiste à accéder, par la vision, aux aires [cérébrales] du langage parlé (...) Il a sans doute fallu plusieurs centaines de milliers d'années pour permettre aux réseaux cérébraux de s'ajuster au langage parlé. Mais pour le langage écrit c'est une invention très récente [...] La génétique de notre cerveau ne s'est certainement pas

¹⁸ MENESR, *Evaluation des compétences du socle*. In Eduscol [en ligne]. Paris, 2016. Disponible sur : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/College_2016/74/6/RAE_Evaluation_socle_cycle_4_643746.pdf [consulté le 03 janvier 2018]

¹⁹ NONNON, Elisabeth. « Écouter peut-il être un objectif d'apprentissage ? » In *Le Français aujourd'hui* [en ligne]. Armand Colin, 2004, N° 146, p. 75-84. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2004-3-page-75.html> [consulté le 03 janvier 2018].

²⁰ OLIVIER, Clémence. « Pourquoi griffonne-t-on quand on est au téléphone ? », In *Ouest-France.fr* [en ligne]. 2015. Disponible sur <https://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/data/631/reader/reader.html?t=1449250085743#!preferred/1/package/631/pub/632/page/9> [consulté le 03 janvier 2018]

adaptée à cette évolution et donc c'est en quelques sortes du bricolage cérébrale. Nous avons inventé [...] une manière de recycler des chemins de notre cerveau ²¹».

Le développement du système cérébral du langage parlé est donc un pré requis indispensable à l'apprentissage de la lecture traditionnelle. L'écoute de livres audio contribue à son développement notamment par l'extension du lexique personnel et l'acquisition de la syntaxe. Ce qui explique, notamment, que les orthophonistes recommandent à leurs patients dyslexiques la pratique de la lecture audio et/ou audio assistée²².

Le livre audio présente donc de nombreux avantages pour un professeur documentaliste : il permet d'ouvrir de nouvelles perspectives de lecture pour tous les élèves et de développer des compétences qui trouveront une résonance précieuse dans leur scolarité, qu'il s'agisse d'améliorer leur capacité d'écoute ou leur maîtrise du langage parlé. Ce média en plein essor permet aussi de réconcilier avec la lecture les élèves en difficultés, qu'elle qu'en soit la cause (retard scolaire, handicap, etc.). Il leur permet d'accéder aux mêmes contenus littéraires que leurs camarades dans des délais et pour un effort comparable. Il s'agit donc d'un outil véritablement inclusif.

²¹ DEHAENE , Stanislas. *Les neurones de la lecture*. In Collège de France, Conférence de rentrée. Paris : France Culture, 18 septembre 2013. Vidéo (1h02). Disponible sur <https://www.franceculture.fr/conferences/ecole-normale-superieure/les-neurones-de-la-lecture> [consulté le 15 septembre 2017]

²² Entretien avec Mme Véronique Ché et Mme Gulia Lapouge, orthophonistes à Limoges. Propos recueillis en 2018 pour les besoins de l'étude.

2. L'utilisation pédagogique du livre audio en collège : freins et opportunités constatées

2.1. Un contexte d'établissement porteur mais des a priori bien installés

Comme on l'a évoqué en introduction, le collège urbain Maurice Genevoix de Couzeix (Haute-Vienne) accueille pour l'année scolaire 2017-2018 plus de 650 élèves, ce qui en fait un des plus importants collèges de l'académie de Limoges. Sa particularité distinctive tient à la diversité des parcours inclusifs qu'il propose aux EBEP. Il accueille ainsi sur le temps scolaire de nombreux jeunes en situation de handicaps moteurs lourds qui sont, par ailleurs, internes à l'IEM (Institut d'Education Motrice) de la commune. Son dispositif ULIS orientée sur les TSLA (aussi appelés troubles dys) permet l'inclusion en classes ordinaires à 100% des élèves qui leur sont adressés par la MDPH (Maison des Départementale des Personnes Handicapées). L'établissement est donc mu par une véritable dynamique inclusive ancrée depuis une vingtaine d'années. Le livre audio y est déjà largement connu comme moyen de compensation du handicap auprès, notamment, des enseignants de Lettres. Ces derniers savent, par exemple, que les élèves affiliés au dispositif ULIS (quel que soit le niveau) disposent tous d'une inscription à la Bibliothèque Sonore au titre de leur handicap. Certains d'entre eux vont d'ailleurs privilégier pour leurs séances des ouvrages qui sont disponibles en version audio afin de permettre à tous leurs élèves d'accéder au même texte dans un délai équivalent et au prix d'un d'effort équitable. Toutefois, les bénéfices intrinsèques de ce média, y compris pour leurs élèves ordinaires, ne sont pas perçus. Certains professeurs vont même jusqu'à s'inquiéter d'une dérive potentielle de leurs autres faibles lecteurs (ne bénéficiant pas d'une reconnaissance de handicap) vers le livre audio jugé plus facile, au détriment de ce qu'ils considèrent comme la vraie lecture, celle qui leur demande un gros effort. « Le livre audio, c'est bien, mais il ne faudrait pas que ça les empêche de lire !... » peut-on entendre fréquemment en salle des professeurs. C'est bien connu « video killed the radio star ²³ ». Pour leur défense, ils ne font que refléter l'état d'esprit généralement répandu auprès des non-lect'écouteurs français. La récente étude menée pour le CNL (Centre National du Livre) et le SNE (Syndicat National des Editeurs) par l'institut IPSOS montre que « pour ceux qui n'ont jamais écouté de livres audio, c'est un mode de lecture essentiellement pour : ceux qui ne peuvent pas lire à 33% et ceux qui n'aiment pas lire [à égalité avec] ceux qui veulent se reposer les yeux à 22%. Les lecteurs récents de livres audio perçoivent de nombreux autres bénéfices.²⁴ ». Le champ du handicap constitue donc une vaste porte

²³ THE BUGGLES. Video killed the radio star. In The age of plastic [CD]. Island record, 1979.

²⁴ IPSOS. Ibid.

d'entrée pour ce nouveau média de lecture au sein de l'établissement, mais il ne dédouanera pas le professeur documentaliste d'une médiation dédiée, y compris, et peut-être même surtout, auprès des collègues.

2.2. Augmentation et gestion du fonds de livres audio : réussites et écueils

Pour commencer, il est indispensable de disposer d'une véritable offre de livres audio susceptibles de susciter l'appétence des élèves et l'intérêt des collègues. Dans cette optique, la qualité des productions retenues est donc importante. Les livres audio gratuits enregistrés par des amateurs bénévoles ne sont pas forcément très incitatifs comme premier objet d'écoute. Toutefois, ils peuvent permettre de créer un fonds très rapidement et sans aucun apport financier supplémentaire, ce qui répond à une véritable problématique pour certains professeurs documentalistes. Ils ont aussi le grand mérite d'être libres de droits, ce qui autorise une mise à disposition large (sur le portail documentaire de l'établissement par exemple) sans nécessité d'une authentification individuelle des emprunteurs, ainsi que le partage des fichiers entre élèves en dehors du cadre scolaire.

Dans le cas du collège Maurice Genevoix, le fonds documentaire du CDI compte à ce jour 2 465 romans dont seulement 21 livres audio répartis comme suit : 9 romans (jeunesse et classiques) ; 5 bandes dessinées avec CD (classiques de la littérature adaptés en BD) ; 7 albums avec CD (contes traditionnels européens) où la musique tient une large place. En début d'année scolaire, 12 romans audio supplémentaires ont été empruntés à la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) de la Haute-Vienne pour enrichir temporairement l'offre mise à disposition des élèves. Une dizaine d'ouvrages a également été acquise en fin d'année 2017 par les enseignants de Lettres sous l'impulsion mise en place par les professeurs documentalistes. Les titres choisis correspondaient majoritairement aux programmes de Lettres mais intégraient aussi quelques romans jeunesse davantage ciblés loisirs, ainsi que de la poésie pour laquelle la mise en voix a plus facilement semblé un atout sans pour autant apparaître comme une dénaturation de la lecture écrite. Il semble plus évident de faire admettre aux collègues que la poésie est faite pour être déclamée qu'un roman pour être lu à voix haute. Cet axe peut donc constituer un levier pour intéresser les enseignants et les élèves à la mise en voix d'ouvrages écrits. On peut, par exemple, imaginer la mise en place dans un lieu de passage d'un poématon²⁵. Au final, le CDI disposait donc d'un total de 38 livres audio.

²⁵ *Le poématon, une cabine où l'on écoute la poésie*. In Lire dans le noir [en ligne]. 2017. Disponible sur : <http://www.liredanslenoir.com/poematon-cabine-lon-ecoute-poesie/> [consulté le 15 décembre 2017]

Le coût à l'achat n'a pas véritablement été un frein car les prix restent accessibles même s'ils sont plus élevés que ceux des livres imprimés. Les titres de la littérature classique tombés dans le domaine public sont particulièrement abordables en livres audio. La plupart des éditeurs autorisent également la diffusion en classe sans supplément de prix. La question du budget est donc plutôt à étudier sur la durée. Le coût d'entretien du support CD pourrait se révéler onéreux à long terme quelle que soit la solution retenue : copie de l'original pour mise en prêt, rachat de l'original ou surfaçage des CD endommagés. Mais dans la mesure où aucune documentation bibliothéconomique professionnelle sur le sujet n'existe à l'heure actuelle, cela reste difficile à évaluer.

Le problème de la disponibilité des ouvrages, notamment pour des ouvrages à tirage plus confidentiel comme la poésie, est par contre un frein. Les erreurs de commande aussi. Lors de l'acquisition auprès du libraire par le biais d'un bon édité automatiquement par BCDI (le logiciel de gestion du fonds documentaire de l'établissement) certains livres audio s'étaient mués en livres imprimés. Certains codes ISBN étaient malheureusement erronés sur les sites des éditeurs et comme, même pour ceux qui étaient justes, le format audio n'était pas bien reconnu par BCDI, cette particularité n'apparaissait pas sur le bon de commande. Cela n'a donc pas permis au libraire de suspecter les erreurs au moment de la préparation de la commande. Il faut veiller à apporter manuellement cette précision.

La question de la mise à disposition de ce fonds audio et de sa mise en valeur est également à l'état expérimental dans la plupart des cas même si les exemples se multiplient²⁶. Ces initiatives souvent locales répondent à un besoin réel qui apparaît également dans l'étude IPSOS à laquelle nous avons déjà fait références. Plus les utilisateurs ont été en contact avec l'objet et l'ont utilisé récemment, et plus ils sont enclins à en acquérir de nouveaux et en perçoivent les bénéfices variés. Ce constat est également valable pour les parents qui en font écouter à leurs enfants : Dans les familles où les enfants écoutent des livres audio, les parents sont 48% à estimer que cette activité développe leur imagination, 37% que cela peut leur donner le goût de la lecture, 36% que cela développe leur compréhension du texte et de l'image, 35% leur vocabulaire²⁷. L'adoption de ce nouvel usage en matière de lecture n'est donc pas instinctif et doit faire l'objet d'une médiation avant de générer des bénéfices perçus. Dans le cadre du CDI du collège Maurice Genevoix, on choisit de mettre en scène

²⁶ *L'oreille ne fait pas la sieste : une action de médiation du livre audio à la médiathèque Marguerite Duras*. In Lire dans le noir [en ligne]. 2016. Disponible sur : <http://www.liredanslenoir.com/lorelle-ne-fait-pas-la-sieste-une-action-de-mediation-du-livre-audio-a-la-mediathèque-marguerite-duras/> [consulté le 15 décembre 2017]

²⁷ IPSOS, *ibid.*

l'objet grâce un coin dédié à l'audio-lecture au sein du CDI. Cette installation permet un premier contact spontané dans un environnement protégé. Les enseignants sont ainsi en position d'aider à la manipulation de l'appareil de lecture (poste audio standard) ou de fournir une aide au choix des titres en fonction des goûts de l'élève. Les livres audio dans les différents formats disponibles y sont laissés en libre accès, comme le reste du fonds écrit. Grâce à un dédoubleur de prises casques (jack 3,5 mm) et un petit canapé d'emprunt, le dispositif permet une écoute confortable à deux simultanément.



Figure 1 : Des élèves de troisième écoutent un livre audio au CDI

L'installation séduit spontanément dès sa mise en place. L'attrait de la nouveauté, mais aussi la présence du son au CDI, pique la curiosité des élèves sans distinction d'âge ni de sexe. Elle n'est cependant utilisée que par des élèves qui ont déjà l'habitude de fréquenter le CDI et la représentativité de la population concernée par ce dispositif, à l'échelle de l'établissement, n'est donc pas assurée. Cette fréquentation est par ailleurs difficilement quantifiable, à l'instar des consultations sur place d'ouvrages imprimés. Il est toutefois intéressant de constater que nous rencontrons ici l'un des cas de figures envisagés : des élèves déjà lecteurs qui expérimentent un nouvel objet et une nouvelle posture de lecture. La durée moyenne d'écoute constatée est de 10 minutes (avec un maximum constaté de 20 minutes). En termes de titres, les classiques de la littérature attirent peu, même s'agissant des versions adaptées en bandes dessinées et accompagnées d'un enregistrement audio. L'illustration de couverture, la thématique, l'appartenance à une série connue, la présence de musique... les critères de sélection varient beaucoup d'un élève à l'autre et sont difficiles à

cerner dans la mesure où l'offre est encore assez restreinte. Il est également courant que les élèves testent plusieurs titres au cours d'une même séance d'écoute.

On pouvait espérer que cette première mise en contact donne lieu à des prêts mais cela n'a pas été pas le cas. Le CDI étant majoritairement fréquenté par des élèves de sixième qui ne disposent pas tous d'un appareil permettant de lire les CD de manière confortable (au lit par exemple), ce qui exclut la possibilité d'une audio-lecture individualisée et intime, par exemple le soir avant de s'endormir. Les appareils mobiles tels que smartphones, tablettes, Ipod, etc. ne permettent pas la lecture de CD. Reste donc l'équipement familial (ordinateur, chaîne Hi-Fi, autoradio...) mais il suppose que toute la famille souhaite écouter le même livre à un moment donné. Le support CD, s'il est pertinent au CDI pour donner un corps à l'objet et faciliter sa gestion (emprunts, retours...), constitue donc un frein à l'utilisation hors cadre scolaire par la majorité des élèves rencontrés au CDI. La réponse passerait donc logiquement par la dématérialisation complète du support et la mise à disposition des ouvrages en MP3. Il se pose alors des problèmes de droits qui ne sont pas encore pris en considération par les plateformes de ventes (Audible, Book d'oreilles, Audiolib...). Aucune ne propose de livres audio avec droits de prêts collectifs (l'équivalent d'une licence multiposte, par exemple). Par ailleurs, les risques de piratage sont bien plus importants qu'avec un ouvrage écrit généralement trop fastidieux ou coûteux à photocopier entièrement. Il faudrait donc réfléchir au développement de fichiers disposant non seulement d'un programme de DRM (Digital Right Management) interdisant la copie pour les versions prêtées aux élèves mais aussi d'un système d'auto-blocage au-delà, par exemple, d'un certain délai d'emprunt. La balle est dans le camp des éditeurs.

La mise en place d'un point d'écoute en libre accès demande également d'anticiper un certain nombre de comportements déviants : à plusieurs reprises, les élèves ont modifié la configuration du poste pour écouter la radio au lieu des livres audio proposés. La manipulation du matériel, casques et CD compris, demande une surveillance attentive et/ou de mettre à disposition des copies du CD original qui reste un support fragile. Ces difficultés pourraient être surmontées en remplaçant le couple CD/lecteur par l'utilisation d'une tablette tactile fixée dans un support et donnant un accès exclusif à un lecteur multimédia couplé à une bibliothèque dématérialisée. Tout à fait réalisable, cette solution ne résout toutefois pas les questions de prêts évoquées.

2.3. Le concours de lecture audio comme opération de médiation de la lecture pour tous

2.3.1. Modalités de mise en œuvre : obstacles et solutions

Afin de tester à une plus large échelle le potentiel du livre audio en version dématérialisée, un concours de lecture audio (Annexe 1.1) a été organisé au collège par les professeurs documentalistes entre le 29 janvier et le 02 mars 2018. Le choix de la période est marqué par la présence des vacances scolaires pour que les participants aient davantage de temps disponible pour l'écoute. Une sélection de 4 livres audio (Annexe 1.2) gratuits et libres de droits a été mise à disposition des élèves sur le portail documentaire du collège. Il s'agissait majoritairement de titres de la littérature populaire tombés dans le domaine public. Les critères de choix étaient les suivants : la durée d'écoute, la difficulté de l'intrigue, une thématique faisant écho à des publications récentes (principe d'univers fictionnel), une qualité de mise en voix et de mise en musique acceptable. Il fallait aussi que tous les types de publics puissent y trouver un intérêt, de la sixième à la troisième, élèves ordinaires ou à besoins éducatifs particuliers.

Chaque titre faisait l'objet d'un article dédié sur le portail documentaire du CDI de l'établissement (Annexe 1.3) permettant de mettre à disposition sur une seule et même page web, aussi appétante que possible, les liens de streaming ou de téléchargement du fichier MP3 ainsi que le lien vers le questionnaire en ligne associé à chaque titre (Annexe 1.4). Ce dernier a permis de relever l'identité du participant et de contrôler que l'activité de lecture audio avait effectivement été menée en entier. Pour encourager cette activité nouvelle, une récompense était prévue pour chaque participant ayant obtenu un maximum de 2 erreurs à son questionnaire. Le recours à un formulaire en ligne (Googleform) permettait à chaque élève de connaître son score à l'issue de sa participation et de venir réclamer son prix au CDI. Dès qu'il était envoyé, le questionnaire était reçu en direct par les professeurs documentalistes qui pouvaient le valider et remettre à l'élève un badge fantaisie à choisir parmi 3 séries différentes. L'objectif était d'inciter les élèves à écouter plusieurs livres pour collectionner les badges. Les différentes composantes du concours (livres audio et questionnaires) étaient donc accessibles en ligne en quelques clics, n'importe où et n'importe quand. Les professeurs documentalistes pouvaient mesurer en direct et à distance la participation et la réussite des élèves.

Certains obstacles au plein succès de l'expérience se sont malgré tout présentés : le portail documentaire Esidoc est mal connu et peu fréquenté par les élèves. Il ne pouvait donc pas constituer le seul vecteur de communication autour de ce concours. Malheureusement, l'article illustré prévu pour le site internet du collège (beaucoup plus utilisé par les élèves) n'a

pas pu rester en haut de page plus de 24 heures, lui offrant une très faible visibilité. Quatre affiches en format A4 ont été accrochées sur les espaces dédiés à la communication auprès des élèves à différents endroits du collège mais leur portée a sans doute été très limitée compte tenu de l'encombrement perpétuel de ces emplacements. Une relance via le logiciel scolaire Pronote a été réalisée au début des congés d'hiver mais elle n'a pu concerner que les élèves de sixième (les seuls que les professeurs documentalistes voient en séances pédagogiques régulièrement et pour lesquelles elles disposent donc des accès Pronote). Une demande de relais d'information a été faite auprès des professeurs de Lettres pour toucher les autres niveaux mais sans succès. Le seul vecteur d'information efficace a été l'information orale des élèves de sixième lors des séances d'EMI hebdomadaires réalisées par les professeurs documentalistes au CDI. Ce qui explique qu'au final 87% des participants au concours appartiennent au niveau sixième (Annexe 1.5).

Certains élèves (exclusivement des élèves en situation d'échec scolaire et faibles lecteurs) ont également essayé de tricher au concours. Ils ont répondu plusieurs fois au même questionnaire jusqu'à avoir un nombre de bonnes réponses suffisantes, parfois sans avoir écouté le livre. En réponse, on a pu leur proposer d'écouter le livre de leur choix sur une heure d'étude au CDI et les accompagner individuellement dans la réponse au questionnaire. Ils ont ainsi pu repartir avec un badge honnêtement gagné et leur fréquentation du CDI s'est nettement améliorée. Les formulaires non valides ont été retirés de l'enquête. D'autres ont simplement essayé de répondre au questionnaire sans écouter le livre audio qu'ils avaient déjà lu en version imprimée. Cela n'a pas fonctionné non plus, les questionnaires nécessitant une mémorisation des détails réactivée de manière récente. Ces élèves n'ont pas obtenu suffisamment de bonnes réponses pour obtenir leur badge.

Enfin, la mise en place de ce dispositif nécessite que les élèves disposent, hors cadre scolaire, d'une connexion à Internet et d'un appareil informatique (ordinateur, smartphone, tablette...). Ce pré requis a posé problème dans certains cas. On peut y remédier en proposant d'imprimer le questionnaire et en le remettant à l'élève pour qu'il le complète à l'écrit, en proposant une écoute des livres au CDI ou en téléchargeant les fichiers MP3 sur un autre support non connecté à Internet type baladeur MP3 ou clé USB apporté par l'élève. En définitive, tous les élèves souhaitant participer ont pu le faire.

2.3.2. Analyse d'une participation convaincante

30 élèves ont participé au concours (dont 26 élèves de sixième) ce qui représente un peu moins de 5% de l'effectif total de l'établissement et correspond à l'objectif visé. Cet échantillon est composé au deux tiers de filles qui sont au départ de plus grosses lectrices que les garçons, et comporte 17% d'élèves en situation de handicap, soit un pourcentage

identique à celui de leur représentation dans l'établissement (Annexe 1.5). Cette expérience a attiré à 80% des petits et moyens emprunteurs, ce qui est très intéressant dans la mesure où ces catégories représentent également plus de 80% des élèves de l'établissement. Contrairement à d'autres opérations de médiation de la lecture plus traditionnelles (prix littéraires par exemple) qui ont tendance à toucher davantage les élèves déjà lecteurs lorsqu'elles reposent sur le volontariat des participants, le livre audio a permis de conserver une bonne représentativité de la population cible. Néanmoins, le taux plus important des moyens emprunteurs et celui plus faible des petits emprunteurs, par rapport à leur représentation globale dans le collège, montre que le livre audio n'est pas réservé à la seule compensation du handicap puisqu'au final les moyens et gros lecteurs constituent plus de la moitié des participants. Son succès est donc davantage lié à une appétence pour la lecture en générale que par la facilité supposée du mode de transmission du contenu. Il reste cependant un outil d'inclusion efficace puisqu'il permet de faire participer les élèves faibles lecteurs dans les mêmes conditions de réussites que les autres.

Tableau 1 : répartition des participants au concours par quantité de documents empruntés dans l'année en cours

Nombre de documents empruntés	Participants au concours	Elèves niveau sixième
Moins de 10	43,3 %	70,7 %
Entre 10 et 20	36,7 %	11,1 %
Plus de 20	20 %	18,2 %

Le profil des participants en termes de type de documents empruntés est le reflet de celui du niveau sixième dans sa globalité, avec une très forte domination des bandes dessinées et des mangas, suivis de loin par les documentaires et les romans (Annexe 1.6 et 1.7). On constate aussi que l'impact du lien social sur la participation semble fort puisque, sur le niveau sixième, certaines classes n'ont pas participé du tout alors que d'autres ont participé à hauteur de presque un tiers de leur effectif (Annexe 1.5). Sur le terrain, les professeurs documentalistes ont pu constater qu'il s'agissait le plus souvent de groupes d'ami.e.s.

Concernant les titres écoutés, on constate que *La sorcière du placard aux balais* (Gripari, Boudes, 2016) arrive très nettement en tête des scores avec, à elle seule, 52% des questionnaires envoyés (Annexe 1.5). Il est cependant difficile de déterminer si ce succès est à mettre au crédit de la durée de lecture inférieure à celle des autres titres ou de la qualité de production sensiblement supérieure aux autres livres proposés. La durée joue assurément un rôle puisqu'on peut constater que le nombre d'écoutes décroît de manière perceptible à mesure que la durée d'écoute augmente. *L'île au trésor* (Stevenson, Epine, 2017) avec ses 8 heures d'écoute n'obtient que 3 questionnaires remplis, dont 2 frauduleux. Les élèves qui, pour la plupart, ne connaissent pas du tout ce support semblent donc avoir du mal à se l'approprier spontanément. Leur objectif n'est pas encore le plaisir de cette

lecture oralisée mais l'aptitude à répondre juste aux questions afin de recevoir la récompense promise. Dans ce but, ils privilégient donc les titres qui exigent le moins d'efforts de concentration et de mémoire. Certains élèves ont d'ailleurs demandé s'ils étaient autorisés à répondre aux questions en même temps qu'ils écoutaient l'histoire, ce qui montre leurs difficultés à conserver les informations entendues. Or, cette solution n'était pas réalisable avec les histoires les plus longues qui nécessitaient une écoute fractionnée alors que les questionnaires ne pouvaient, eux, se faire que d'une seule traite. Cependant, la qualité de production nettement moins attractive des 3 titres issus du site Littératureaudio.com n'est sans doute pas à ignorer, même s'il faut constater que le delta entre le nombre d'écoutes des trois premiers titres du concours (Annexe 1.5) est le même. Il n'y a pas eu non plus de désaveu flagrant entre les productions d'amateurs et la production professionnelle. Reste que si l'on est en droit d'espérer que l'écoute de livre audio devienne un loisir synonyme de plaisir, à ce stade, et présenté dans ce contexte, les élèves optent pour une stratégie d'efficacité très scolaire. Ils sont avant tout en quête de bonnes réponses et d'une forme de rétribution. Ici le badge remplace la note ou l'appréciation, mais l'intention sous jacente reste la même, ils veulent « avoir juste ». Le principe de compétition n'est peut-être pas la meilleure méthode pour favoriser le développement d'un rapport affectif avec ce nouveau support. Il faut aussi sans doute y voir l'expression d'un déficit dans les compétences permettant de développer une écoute active, comme l'a avancé E.Nonnon, nous y reviendrons dans le cadre de l'expérience suivante.

On remarque par ailleurs que la mise en place du concours n'a pas généré d'emprunts supplémentaires de livres audio, bien que ce constat soit aussi à mettre en rapport avec les questions d'équipement déjà évoquées. La mise à disposition d'autres titres de qualité professionnelle en format nomade aurait peut-être fonctionné davantage, mais les solutions pour le prêt de telles ressources restent encore à imaginer. La dématérialisation du support a par contre effectivement permis de toucher quantitativement plus d'élèves que le point d'écoute de livres audio au CDI et, surtout, de faire sortir géographiquement cet objet du cadre scolaire. Toutefois, les difficultés de communication autour du concours ont malheureusement limité son effet à un seul niveau d'élèves, ce qui n'est pas le cas du point d'écoute qui bénéficie à un public plus hétérogène. Quoiqu'il en soit, le taux de participation spontané reste extrêmement encourageant et dépasse de loin toutes les autres initiatives de médiation de la lecture entreprises au sein de l'établissement et basées sur le volontariat des participants. On a pu également démontrer que le livre audio permet spontanément d'attirer des participants habituellement peu emprunteurs, mais qu'il a aussi intéressé les moyens et les gros emprunteurs. Il s'agit donc bien d'un outil véritablement inclusif puisqu'il a permis à

tous les élèves une participation équitable, avec les mêmes chances de succès et les mêmes outils.

2.4. Le livre audio, un outil pédagogique aux multiples possibilités

Comme on vient de le constater, le livre audio ne peut être réduit à un outil de compensation des difficultés motrices ou cognitives mais il n'en reste pas moins idéal pour favoriser l'accès à la littérature des publics empêchés de lire par un retard des acquisitions scolaires ou par un handicap. On a également vu que les enseignants du collège de Couzeix étaient plutôt familiers de son utilisation dans ce contexte. En début d'année scolaire, l'enseignante spécialisée en charge de la classe de 3e-4e Adaptée du collège s'est donc intéressée à mes recherches autour de cet objet et une collaboration s'est ensuite mise en place assez rapidement. Cette classe a très petit effectif (8 élèves) est composée de jeunes en fin de scolarité obligatoire et en situation de handicaps graves, en particulier sur le plan moteur, nécessitant une prise en charge à l'IEM (Institut d'Education Motrice) où ils sont tous internes. La majorité des enseignements disciplinaires leur sont dispensés par leur professeur principal (Professeur des Ecoles titulaire du CAPASH). Ces élèves aux situations médicales complexes, parfois atteints de pathologies dégénératives et toujours invalidantes, sont souvent absents et peu motivés par le travail scolaire. Ils accusent généralement des retards d'apprentissages sérieux. Leur niveau de lecture est extrêmement hétérogène mais cet exercice reste globalement laborieux et fatigant. Ils n'y prennent donc pas de plaisir et s'y adonnent presque uniquement sur injonction scolaire²⁸. Ils lisent peu de livres en dehors du collège. Leur culture littéraire repose essentiellement sur les lectures offertes depuis le primaire et les adaptations cinématographiques ou télévisées. La majorité de ces élèves ne se présentera pas au DNB (Diplôme National du Brevet) mais au CFG (Certificat de Formation Générale) et sera orienté vers des UAVS (Unités d'Apprentissage de la Vie Sociale) dont l'objectif prioritaire est l'insertion sociale par l'apprentissage des gestes pratiques du quotidien. Leur accès à la culture littéraire y sera réduite à la portion congrue. Anticiper et résoudre cette situation constitue donc un objectif concret à court terme. Le livre audio pourrait être une des solutions permettant de contourner les difficultés (lenteur, fatigue) liées au déchiffrage et au manque d'autonomie physique (incapacité à tenir le livre ou à tourner les pages).

La première séquence menée conjointement avec leur professeur principal s'est déroulée sur 7 séances entre les congés de Toussaint et ceux de Noël. Elle a constitué en une première expérimentation collective de l'objet :

²⁸ Ils utilisent peu les réseaux sociaux faisant appel principalement à l'écrit comme Twitter ou Facebook et privilégient ceux qui utilisent la photo ou la vidéo (Youtube, Instagram, Snapchat).

- Séance 1 : découverte de l'objet, échanges oraux sur les représentations a priori, et présentation des objectifs de séquence c'est-à-dire écouter le livre en entier et répondre à des questions portant sur l'intrigue pour gagner un goûter surprise la semaine de la sortie.
- Séance 2 : écoute collective du livre (environ 15 minutes) suivie d'un échange oral autour des événements, des personnages, etc. afin de confronter les perceptions et de permettre à tout le monde de suivre le déroulement de l'intrigue. Explicitation éventuelle de certains mots de vocabulaire.
- Séance 3 à 6 : réponse individuelle au quizz (questions de mémoire et de compréhension dans l'ordre chronologique des événements découverts lors de l'écoute précédente, sous forme de QCM (Annexe 2.1) donnant un score final sur 6) suivi d'une nouvelle écoute et d'un nouvel échange oral en groupe.
- Séance 7 : goûter festif, présentation du fonds de livres audio du CDI enrichi des titres empruntés à la BDP et présentation des sites Littérature audio.com et ABS Multimedia (rubrique Libre écoute).

Pour cette expérimentation, le choix des enseignantes s'est porté sur *Enquête au collège* (Arrou-Vignod, Chauvel, 2005). D'une durée totale de 2 heures, ce titre était compatible avec une écoute fragmentée sur une période n'excédant pas 6 semaines consécutives. La thématique correspondait à l'âge et à la situation de la cible, enfin, la difficulté de l'intrigue était compatible avec les capacités de compréhension de l'ensemble des élèves. La première remarque spontanée émanant d'un élève lors de la séance de présentation du livre audio a été : « Mais, on est pas aveugle ! ». Cette remarque en disait long sur les représentations autour de l'objet, mais n'était pas si surprenante puisqu'elle émanait d'un élève qui avait déjà l'habitude d'écouter des livres audio au sein de sa famille d'accueil auprès d'une personne malvoyante. Notons par ailleurs qu'il s'agissait du meilleur élève de la classe. Malgré cette première réaction, dès la première écoute, la magie opère. La qualité de la production (bruitages, musique, mise en voix...) concourt à plonger les élèves dans l'univers fictionnel. Leur professeur des écoles qui les suit depuis plusieurs années se montre agréablement surprise par leur calme et la concentration soutenue qu'ils manifestent sur toute la durée d'écoute. Des éclats de rire spontanés ou des regards surpris apparaissent aux bons moments, ce qui tend immédiatement à montrer la bonne compréhension de l'intrigue policière.

Au fil des séances, des rituels s'installent. Le questionnaire de début de séance permet de se remettre en mémoire les rebondissements de la séance précédente. Après la correction à voix haute, l'enseignante principale des élèves leur distribue leurs pochettes de coloriages

car les élèves ont réclamé cette activité complémentaire en parallèle de l'écoute. La réalisation d'une tâche motrice automatisée semble les aider à rester concentrés, malgré l'effort qu'elle réclame pour certains élèves. Ce comportement spontané semble corroborer les conclusions de S.Daehene déjà évoquées, selon lesquelles un ancrage physique est nécessaire pour compenser l'absence de communication non verbale. On constate par ailleurs au cours des premières séances que la durée d'écoute ne peut excéder 20 minutes. Au-delà de 15 minutes, les élèves les plus en difficulté commencent à décrocher et l'effort qu'ils fournissent pour maintenir leur concentration nuit au plaisir de l'écoute et à la réception de l'intrigue. Il serait intéressant de pouvoir comparer avec un public de jeunes ne présentant pas de déficit d'acquisition ou de handicap. Les comportements spontanés observés sur les utilisateurs du coin d'écoute autonome mis en place au CDI tendent à montrer que les élèves sans troubles spécifiques pratiquent une durée d'écoute similaire. Ces constatations semblent confirmer la difficulté intrinsèque de l'écoute active qui doit être engagée par les élèves dans cette activité, et la nécessité de développer chez eux des compétences spécifiques. Le livre audio ne se contente donc pas d'agir comme remédiation à la lecture plaisir. Il permet véritablement une mise au travail active des élèves dans l'écoute et dans la production orale ou écrite, comme on le verra dans la poursuite de l'expérience. Cette première séquence est donc un succès : 4 élèves sur 8 repartiront spontanément avec un livre audio de leur choix à l'issue de la dernière séance et sur ces 4 élèves, 2 en emprunteront d'autres ultérieurement. Au cours de différentes séances, les échanges oraux ont aussi permis de travailler la compréhension, le vocabulaire, l'expression orale, le vivre ensemble (parler chacun son tour, respecter les avis différents du sien, argumenter...) qui sont autant d'objectifs du Socle commun.

A la demande des élèves, d'autres séquences sont ensuite développées autour de l'objet livre audio, toujours en partenariat avec leur professeur principal. Une deuxième séquence d'écoute plus courte portant sur La sorcière du placard aux balais (qui sera proposé plus tard dans le cadre du concours) donnera lieu à une fiche de lecture audio, adaptée par la classe aux caractéristiques spécifiques du support : les pages sont remplacées par des time codes, la qualité de lecture, la présence de musiques et de bruitages sont intégrées dans les critères d'évaluation du livre. Cet exercice donnera lieu à la publication d'un commentaire critique sur le site de l'éditeur spécialisé ayant publié gratuitement le texte écouté (Annexe 2.2), ce qui permet aux deux enseignantes de développer chez les élèves d'autres compétences entrant dans le champ de l'EMI.

Pour clore la progression, une dernière séquence sous forme de projet pédagogique a permis aux élèves de produire eux-mêmes un livre audio. Le texte sélectionné par les enseignantes devait permettre à chacun des élèves de participer à l'oral dans le respect de

ses capacités (certains élèves ayant de difficultés importantes d'élocution). Devant le succès de la précédente séquence, le choix conjoint des enseignantes c'est ici porté sur une adaptation théâtrale des contes de Pierre Gripari : Pour l'annonce, publiée chez Grasset Jeunesse dans le recueil Huit farces pour collégiens en 1989. Ce support facilitait la répartition de la parole, le thème faisait appel à des travaux antérieurs des élèves et le ton propre à l'auteur les avait déjà séduit lors de la séquence précédente. Pour mener à bien ce projet, les élèves ont dû s'interroger sur le processus de fabrication du livre imprimé, du livre audio et sur le droit d'auteur. Ils ont aussi appris à utiliser un logiciel de montage audio²⁹. Ils se sont enregistrés après avoir répété leurs textes, ont cherché des bruitages libres de droit pour illustrer le récit et remplacer l'absence de description propre au théâtre. Ils ont aussi sélectionné des musiques libres pour enrichir l'ambiance du livre. Le matériel d'enregistrement disponible au CDI n'a pas permis de rendre justice aux efforts qu'ils ont manifestés dans la gestion de ce projet, mais les élèves se montrent néanmoins fiers de leur production qui, faute d'autorisation de l'éditeur, ne pourra pas être diffusée sur Internet comme c'était l'objectif originellement. Elle sera néanmoins mise à disposition au CDI et les interprètes pourront valoriser ce projet dans leur Parcours d'Education Artistique et Culturel. Ajoutons que, sur ce projet, une approche interdisciplinaire aurait permis de mobiliser différentes notions issues de programmes de nombreuses matières et parcours : musique, physique, éducation aux médias, éducation à la santé, éducation artistique et culturelle, lettres... et qu'il mériterait donc d'être revu et étoffé par rapport à cette première version.

D'une manière générale, on voit bien à travers la progression menée sur l'année avec cette classe que le livre audio est une véritable mine d'or pédagogique sur laquelle il est tout à fait possible de s'appuyer pour faire travailler les élèves, à l'instar des documents écrits. La recherche même des adaptations nécessaires à son emploi dans les différentes situations de travail permet aux élèves de se faire co-constructeurs de leurs apprentissages qui revêtent alors davantage de sens pour eux. Son originalité fait donc partie de sa richesse. Force est aussi de reconnaître une fois encore qu'il a permis de faire participer de manière équitable tous les élèves quels que soient la nature de leurs handicaps et leur niveau scolaire.

²⁹ Audacity est un logiciel d'enregistrement et d'édition de sources audio numériques distribué sous licence libre.

Conclusion

Indéniablement, le livre audio est un outil de choix pour le professeur documentaliste. Inclusif, socialisant, adaptable à une infinité de situations pédagogiques innovantes (ou traditionnelles qu'il renouvelle avec intérêt), le livre audio permet d'éveiller les élèves à une nouvelle forme de lecture-augmentée qui s'inscrit parfaitement dans leurs habitudes de lectures transmédias. Sa singularité de média hybride nous oblige à réviser nos pratiques pédagogiques, bibliothéconomiques et nos actions de médiations de la lecture les plus ancrées pour les faire entrer dans cet univers culturel résolument multimédia qui est déjà celui de nos élèves. Mais contrairement aux idées reçues, le livre audio n'a pas plus vocation à remplacer le livre imprimé que ne l'on fait, ces dernières années, les nombreuses adaptations cinématographiques de romans. Il s'agit d'apprendre à gérer une cohabitation harmonieuse et non une substitution sans fondement.

Pour un élève faible lecteur, il permet évidemment d'évacuer la pénibilité du déchiffrement pour retrouver le plaisir du récit. Quantitativement, il permet instantanément d'améliorer les performances de lecture des élèves plus fragiles. On ne saurait cependant le cantonner à ce rôle de compensation des difficultés. On l'a d'ailleurs constaté, la lecture audio demande des compétences spécifiques, des efforts de mémoire et de concentration peut-être plus élevés que pour la lecture traditionnelle du fait de la non réversibilité de l'expression orale. Hors, ces compétences d'écoute active ne font actuellement l'objet d'aucun apprentissage dédié, contrairement à la lecture d'écrits qui constitue une discipline à part entière dès le premier degré. L'écoute régulière de livres audio permettrait d'y remédier et de développer avec tous les élèves des aptitudes dont ils tireront rapidement un bénéfice concret dans la poursuite de leur scolarité. Sur un plan culturel et plus individuel, la dimension interprétative du passage de l'écrit à l'oral, par le jeu d'acteur du lecteur et la qualité de la post-production, porte sa propre dimension artistique. La mise en voix et en musique renouvelle complètement la perception d'une œuvre, même déjà lue à l'écrit. Il permet ainsi d'élargir les représentations des élèves sur l'objet livre et de leur proposer de nouvelles postures de lecteur. Une approche réflexive sur cette singularité de l'objet livre audio permet aussi de développer de nombreuses compétences et connaissances relevant de l'EMI dont les professeurs documentalistes sont plus particulièrement en charge, et jette un éclairage nouveau sur les médias écrits par simple effet de contraste.

S'il apparaît donc justifié de recommander la mise en place d'un fonds audio dans tous les CDI, la question de sa gestion reste encore pleine de zones d'ombres : quid du prêt de CD alors même que les élèves n'utilisent quasiment plus que des formats audio-visuels

dématérialisés ? Comment entretenir, désherber, mettre au pilon ce fonds inhabituel ? Plus généralement encore, quelle place le son peut-il trouver dans nos CDI où la musique, la radio, le cinéma... peinent encore trop souvent à entrer ? Là où certains établissements développent des quarts d'heure de lecture obligatoire, peut-on imaginer des quarts d'heures de diffusion de livres audio ? Au collège de Couzeix, la suggestion vient d'être portée en conseil pédagogique par les enseignants de Lettres lors d'une réunion dont l'objet était les différents temps de la vie scolaire. Il apparaît donc qu'après un an de médiation, les adultes aussi commencent à percevoir les atouts de l'objet. De nombreuses autres pistes d'exploitation restent encore à explorer tant les possibilités offertes se sont renouvelées depuis l'avènement des formats compressés type MP3. On se posera par exemple avec pertinence la question de l'emploi systématisé de livres audio dans l'accueil d'élèves Français Langue Etrangère (FLE) ou Français Langue Seconde (FLS) pour favoriser l'acquisition de ce précieux langage parlé qui constitue, sans débat possible, un préalable indispensable à la lecture, sous toutes ses formes.

Références bibliographiques

Définition et histoire du livre audio

Qu'est-ce qu'un livre audio ? In Audiolib : écoutez c'est une livre ! [en ligne]. 2018.
Disponible sur : <http://www.audiolib.fr/questions-frequentes/quest-ce-quun-livre-audio>
[consulté le 03 janvier 2018]

Rescrit Fiscal N° 2009-48 (TCA) : Taxe Sur La Valeur Ajoutée Des Livres Audio [PDF][en ligne]. 2009. Disponible sur :
http://www.syndicatlibrairie.fr/images/documents/rescrit_2009_48.pdf [consulté le 03 janvier 2018].

APOLLINAIRE, Guillaume. *Le Pont Mirabeau, Marie*. In Ina.fr [en ligne]. [n.d.] .Disponibles sur <http://www.ina.fr/audio/P12027213>. [consulté le 17 avril 2017].

Inscription du sujet dans les missions du professeur-documentaliste

MENESR, DGESCO. *Circulaire n° 2017-051 du 28-3-2017*. In Education.gouv.fr [en ligne]. Paris : 31 mars 2017. Disponible sur :
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=114733 [consulté le 23 mai 2017].

MENESR, *Evaluation des compétences du socle*. In Eduscol [en ligne]. Paris, 2016.
Disponible sur :
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/College_2016/74/6/RAE_Evaluation_socle_cycl e_4_643746.pdf [consulté le 03 janvier 2018]

PEUROT, Pascale. *Lecture au CDI*. Limoges : ESPE de Limoges, Master 2, sommaire du cours de médiation de la lecture, 2017. 2p.Exemple de projets de médiation du livre audio

Exemple de projets de médiation du livre audio

FONTAINE, Yoan. *Créer un livre audio : écrire et enregistrer un récit de chevalerie*. In EDU'base Lettres, fiche n° 2208, 2013. [en ligne] Disponible sur : <http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/-684634.kjsp> [consulté le 27 décembre 2016]

L'oreille ne fait pas la sieste : une action de médiation du livre audio à la médiathèque Marguerite Duras. In Lire dans le noir [en ligne]. 2016. Disponible sur :
<http://www.liredansle noir.com/lorelle-ne-fait-pas-la-sieste-une-action-de-mediation-du-livre-audio-a-la-mediathèque-marguerite-duras/> [consulté le 15 décembre 2017]

Le poèmaton, une cabine où l'on écoute la poésie. In Lire dans le noir [en ligne]. 2017.
Disponible sur : <http://www.liredansle noir.com/poematon-cabine-lon-ecoute-poesie/> [consulté le 15 décembre 2017]

Jeux de l'écoute de livre : plaisir et amélioration des performances

BAJARD, Elie. *De la lecture à haute voix*. In *Le Français dans le monde*, 1994, n° 269, pp. 47-50

DEHAENE, Stanislas. *Les neurones de la lecture*. In Collège de France, Conférence de rentrée. Paris : France Culture, 18 septembre 2013. Vidéo (1h02). Disponible sur <https://www.franceculture.fr/conferences/ecole-normale-superieure/les-neurones-de-la-lecture> [consulté le 15 septembre 2017]

LE BARS, Morgane, MASSOL, Jean François (dir.) *Les enfants et la lecture : mettre en voix pour amener au plaisir de lire* [PDF][enligne]. 67 p. Mémoire de Master 2 spécialité Culture du livre et des bibliothèques. Grenoble : Université Stendhal Grenoble 3, 2012. Disponible sur : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00735981/document> [consulté le 22 décembre 2016]

MENESR. *La mise en voix des textes*. In *Argos : la revue des BCD et CDI*[en ligne]. 2005, n° 38, pp. 46-72. Disponible sur <http://www.educ-revues.fr/argos/ListeSommaires.aspx?som=38> [consulté le 27 décembre 2016].

NONNON, Elisabeth. Écouter peut-il être un objectif d'apprentissage ? In *Le Français aujourd'hui* [en ligne]. Ed. Armand Colin, 2004. N° 146. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2004-3-page-75.htm> [consulté le 03 janvier 2018].

OLIVIER, Clémence. « Pourquoi griffonne-t-on quand on est au téléphone ? », In *Ouest-France.fr* [en ligne]. 2015. Disponible sur <https://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/data/631/reader/reader.html?t=1449250085743#!preferred/1/package/631/pub/632/page/9> [consulté le 03 janvier 2018]

Le livre audio et sa place au cdi

AMEY, Patrice, SALERNO, Sébastien. « Les adolescents sur Internet : expériences relationnelles et espace d'initiation », In *Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication* [en ligne]. Pessac : 2015, n°6. Disponible sur <https://rfsic.revues.org/1283> [consulté le 23 mai 2017]

ANNE, Julie ; RAOUL-REA, Blandine. *Audio au CDI : une contradiction ?* In *Le café pédagogique* [en ligne]. 2008. Disponible sur : http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/documentation/Pages/2008/98_CDI_Audio.aspx [consulté le 27 décembre 2016]

BOGGIO, Etienne. *Les nouveaux modes de lecture : lecture numérique et lecture audio-assistée*. In *Bilans des actions du Traam Dijon 2013-2014* [PDF] [en ligne]. 2014. Disponible sur : http://cdi.ac-dijon.fr/IMG/pdf/bilan_traam_etienne_boggio.pdf [consulté le 27 décembre 2016]

CHARTIER, Roger. *Lectures et Lecteurs Dans La France d'Ancien Régime*. Paris : Seuil, 1987. Collection L'Univers Historique.

GATINEAU, Julie. CALENGE, Bertrand (dir.). *Le livre audio : quel destin pour un objet hybride en bibliothèque ?* [PDF]. 70 p. Mémoire d'étude du diplôme de Conservateur de Bibliothèques. Paris : ENSSIB, 2015. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliothequenumerique/notices/65115-le-livre-audio-quel-destin-pour-un-objet-hybride-en-bibliotheque>. [consulté le 29 avril 2017].

IPSOS. *Les Français et le livre audio*. In CNL : centre national du livre [en ligne]. 26/06/2017. Disponible sur : http://www.centrenationaldulivre.fr/fr/ressources/etudes_rapports_et_chiffres/les-fran-ais-et-les-livres-audio/ [consulté le 03 janvier 2018]

MUNZEL, Andreas, Plaidoyer pour les livres audio. In *Le Monde.fr* [en ligne]. 2014, [consulté le 09 mai 2017]. Disponible sur http://www.lemonde.fr/idees/article/2014/03/20/plaidoyer-pour-les-livres-audio_4386749_3232.html

OURY, Antoine. *Peut-on utiliser un livre audio en classe, à l'école ?* In Actualitté [en ligne]. 2016. Disponible sur <https://www.actualitte.com/article/patrimoine-education/peut-on-utiliser-un-livre-audio-en-classe-a-l-ecole/65748> [consulté le 23 mai 2017]

THE BUGGLES. *Video killed the radio star*. In *The age of plastic* [CD]. Island record, 1979.

VIALO, Oriane. *Les livres audio, un outil efficace pour l'alphabétisation*. In Actualitté [en ligne]. 29-04 2016. Disponible sur <https://www.actualitte.com/article/lecture-numerique/les-livres-audio-un-outil-efficace-pour-l-alphabetisation/64722> [consulté le 23 mai 2017]

QUINTI, Manon. *Dossier Livre audio : d'une même voix*. In Livres Hebdo [en ligne]. 24/10/2014. Disponible sur : <http://www.livreshebdo.fr/article/dossier-livre-audio-dune-meme-voix> [consulté le 09 mai 2017]

Annexes

Annexe 1. Concours de lecture audio au collège Maurice Genevoix de Couzeix	33
Annexe 1.1. Capture d'écran de la page d'accueil du portail documentaire du collège ..	33
Annexe 1.2. Sélection de livres audio retenus	34
Annexe 1.3. Capture d'écran d'un des articles de mise à disposition des livres audio ...	35
Annexe 1.4. Capture d' écran d'un questionnaire assorti à l'un des livres audio	36
Annexe 1.5. Données quantitatives et qualitatives de participation.....	38
Annexe 1.6. Profils de lecteurs des participants	39
Annexe 1.7. Statistiques d'emprunts niveau 6e sur l'année en cours	40
Annexe 2. Le livre audio comme outil pédagogique	41
Annexe 2.1. Questionnaire de suivi du livre audio Enquête au collège	41
Annexe 2.2. Commentaire collectif publié par la classe sur le site d'Abs-multimédias à propos du livre écouté en classe	43

Annexe 1. Concours de lecture audio au collège Maurice Genevoix de Couzeix

Annexe 1.1. Capture d'écran de la page d'accueil du portail documentaire du collège

PROLONGATION exceptionnelle !!! jusqu'au 02 mars 2018

CONCOURS LIVRES AUDIO



Télécharge ou écoute en streaming l'un des 4 livres audio suivants :

- [La sorcière du placard aux balais](#) (29 min.) - P. Gripari
- [L'arrestation d'Arsène Lupin](#) (40 min.) - M. Leblanc
- [Sherlock Holmes et l'association des hommes roux](#) (1h 15min.) - A.C. Doyle
- [L'île au trésor](#) (8h 30min) - R.L. Stevenson

Réponds au quiz en ligne qui figure en lien dans chacun des articles ci-dessus **et gagne un badge !** Il y en 3 à collectionner.

Annexe 1.2. Sélection de livres audio retenus

- GRIPARI, Pierre, BOUDES, Véronique (lect.). *La sorcière du placard aux balais* [en ligne]. Paris : ABS-Multimédia, 2016. MP3. 29 minutes. Disponible sur <https://www.abs-multimedias.com/podcast-abs/la-sorciere-du-placard-aux-balais/> [consulté le 08 avril 2018]
- LEBLANC, Maurice, Ritou (lect.). *L'arrestation d'Arsène Lupin* [en ligne]. Saint-Germain-en-Laye : Littérature audio.com, 2012. MP3. 40 minutes. Disponible sur <http://www.litteratureaudio.com/livre-audio-gratuit-mp3/leblanc-maurice-arsene-lupin-gentleman-cambrioleur.html> [consulté le 08 avril 2018]
- CONAN DOYLE, Arthur, DESPASSE, René (lect.). *L'association des hommes roux* [en ligne]. Saint-Germain-en-Laye : Littérature audio.com, 2009. MP3. 1 heure 15 minutes. Disponible sur <http://www.litteratureaudio.com/livre-audio-gratuit-mp3/conan-doyle-arthur-lassociation-des-hommes-roux.html> [consulté le 08 avril 2018]
- STEVENSON, Robert-Louis, EPINE, Vincent de l' (lect.). *L'île au trésor* [en ligne]. Saint-Germain-en-Laye : Littérature audio.com, 2017. MP3. 8 heures 33 minutes. Disponible sur <http://www.litteratureaudio.com/livre-audio-gratuit-mp3/stevenson-robert-louis-lile-au-tresor-version-2.html> [consulté le 08 avril 2018]

Annexe 1.3. Capture d'écran d'un des articles de mise à disposition des livres audio

Le roman de la momie (8h)

Théophile GAUTIER (1857). Dans la vallée égyptienne de Biban-el-Molouk, un jeune aristocrate anglais et un égyptologue allemand découvrent une tombe inviolée depuis plus de 3 500 ans. Quand ils ouvrent le sarcophage, les deux hommes trouvent non pas le pharaon qu'ils espéraient découvrir mais la momie d'une jeune femme d'une magnifique beauté...



Pour [télécharger](#) les fichiers mp3, cliquer sur les liens ci-dessous :

[Télécharger le Tome 1](#) (archive Zip, 374Mo)

[Télécharger le Tome 2](#) (archive Zip, 448Mo)

Pour écouter en [streaming](#), cliquer sur les liens ci-dessous :

[Prologue.mp3](#)

[Chapitres 01 et 02.mp3](#)

[Chapitres 03 et 04.mp3](#)

[Chapitres 05 à 07.mp3](#)

[Chapitres 08 à 10.mp3](#)

[Chapitres 11 et 12.mp3](#)

[Chapitres 13 à 15.mp3](#)

[Chapitres 16 à 18.mp3](#)

Pour participer au concours : [cliquez ICI](#) pour répondre au questionnaire concernant ce livre audio

Merci au site <http://www.litteratureaudio.com/> qui met gratuitement ses livres à disposition du public

Annexe 1.4. Capture d' écran d'un questionnaire assorti à l'un des livres audio

2 points sur 5 |  Publication de la note : 2 févr. 23:12

Arsène Lupin gentleman cambrioleur - M. Leblanc

Réponds aux questions et gagne 1 badge ! Il y en a 3 à collectionner.

***Obligatoire**

Ecris ton NOM, ton PRENOM et ta CLASSE * _____ / 0

Naib Lamia 6e4

Ajouter des commentaires individuels

✓ **Arsène Lupin a volé au commandant du bateau :** 1 / 1

- sa montre ✓
- sa casquette
- sa médaille

Ajouter des commentaires individuels

✓ **Ganimard, l'ennemi juré d'Arsène Lupin est :** 1 / 1

- journaliste
- policier ✓
- détective privé

Ajouter des commentaires individuels

✗ **Arsène Lupin a voyagé sous un faux nom, lequel ?**

0 / 1

Gustave Eiffel

Bernard d'Andrézy

Rozène



Bonne réponse

Bernard d'Andrézy

Ajouter des commentaires individuels

✓ **Arsène Lupin avait caché son butin dans :**

1 / 1

sa poche

son chapeau

son appareil photo



Ajouter des commentaires individuels

✓ **Pour Arsène Lupin le plus important est "qu'on dise sans crainte d'erreur..."**

1 / 1

... Arsène Lupin a fait cela !"



... Arsène Lupin ne tue jamais !"

... Arsène Lupin est le plus habile !"

Ajouter des commentaires individuels

Date d'envoi : 06/02/2018 13:22

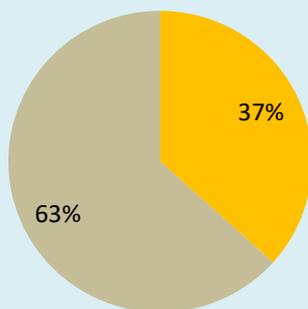
Annexe 1.5. Données quantitatives et qualitatives de participation

Nombre d'élèves participants : 30.

Nombre de questionnaires renvoyés : 50.

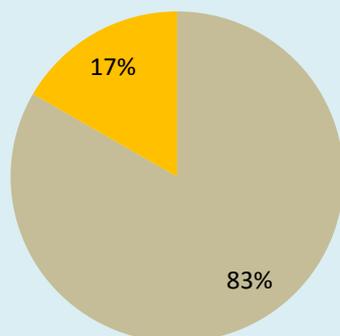
Qualification des participants

garçons filles

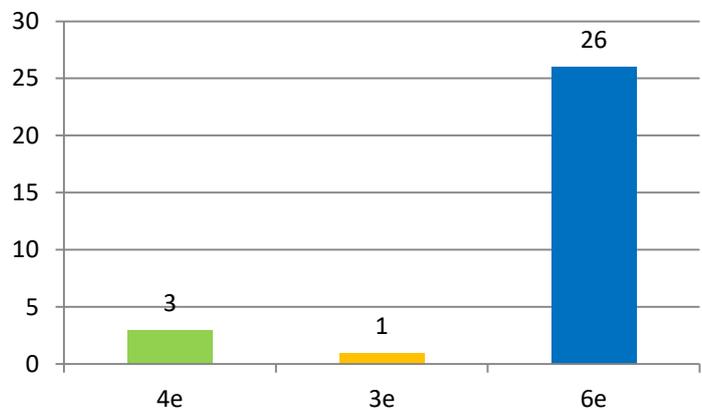


élèves ordinaires

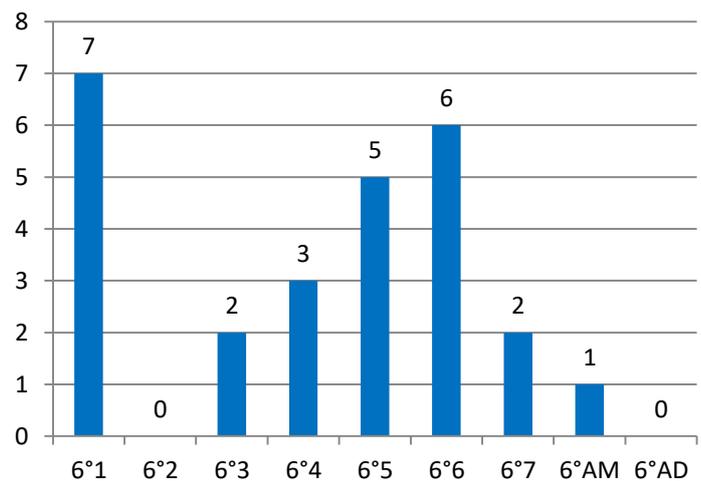
élèves en situation de handicap



Participation par niveaux

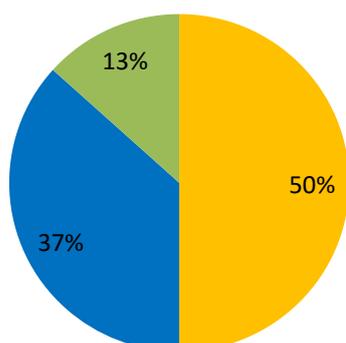


Participation par classes des 6^e

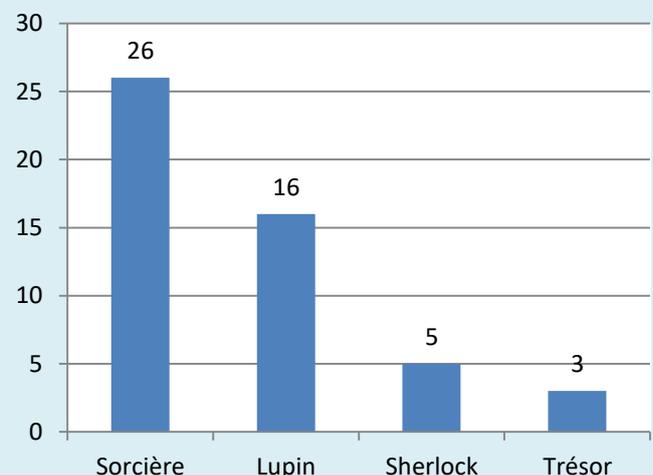


Nombre de livres écoutés

1 livre 2 livres 3 livres

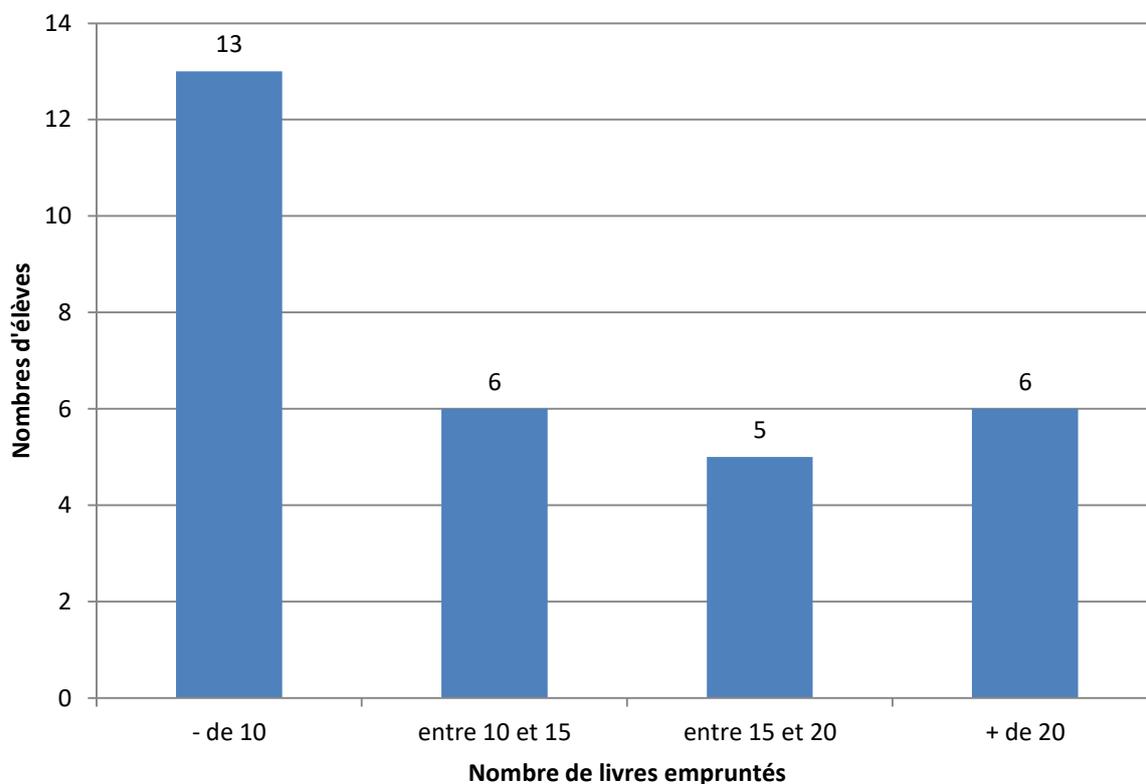


Nombre d'écoutes par titre

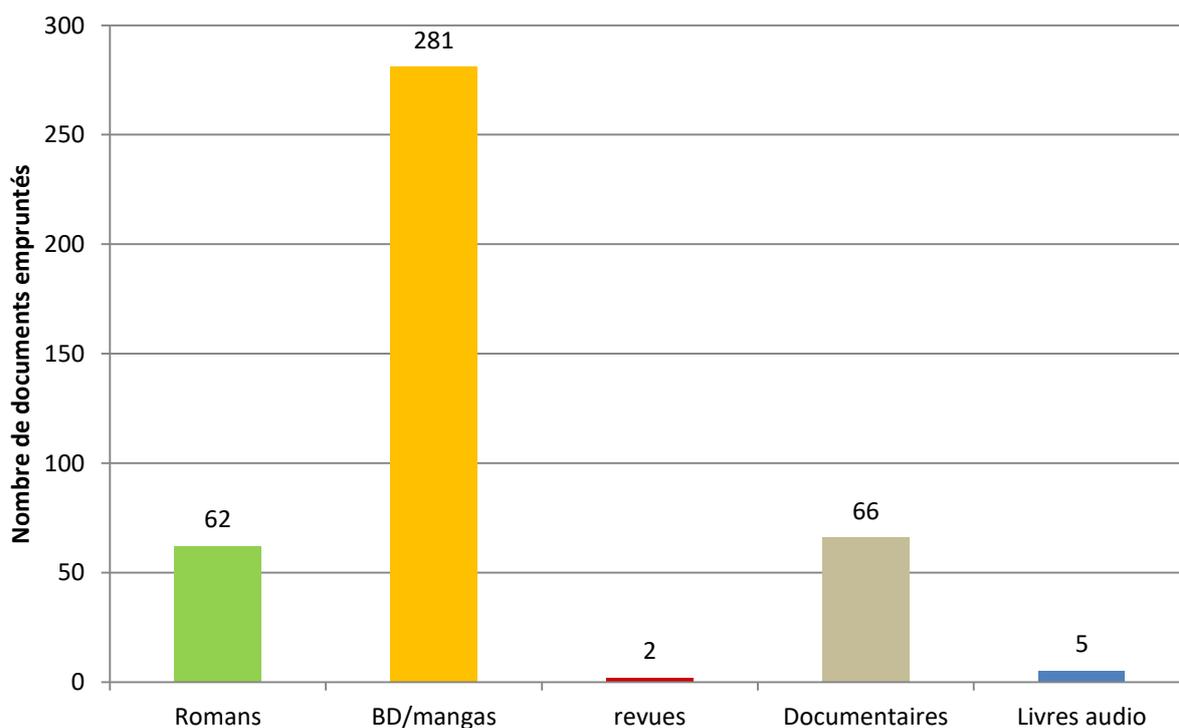


Annexe 1.6. Profils de lecteurs des participants

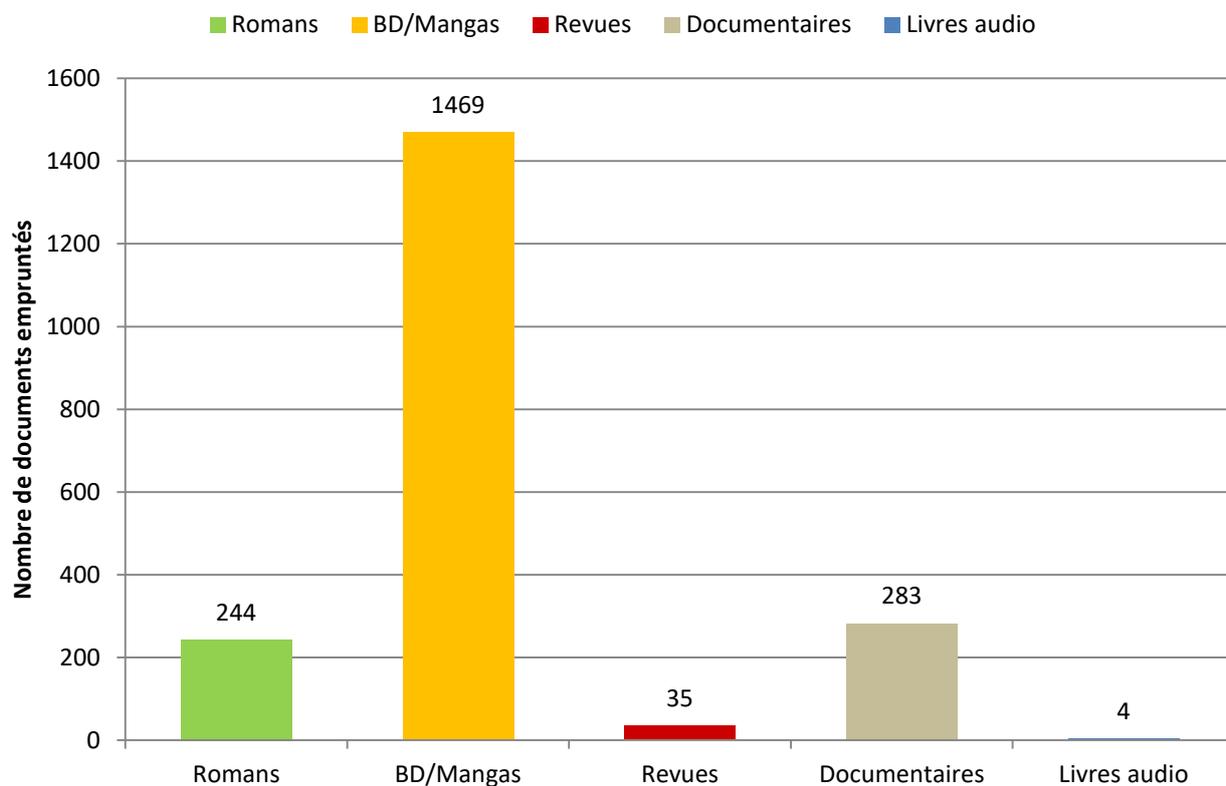
Nombre d'ouvrages empruntés depuis la rentrée (01/09/2017) par les participants



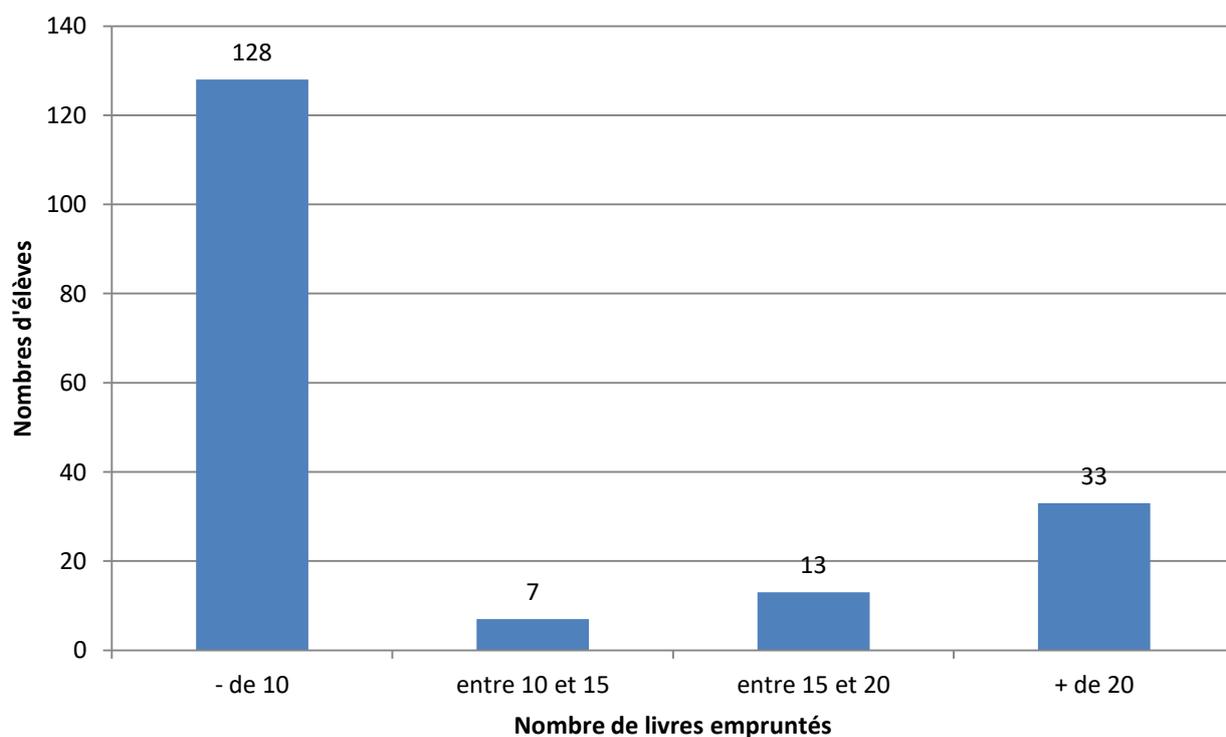
Type de documents empruntés par les participants sur l'année en cours



Annexe 1.7. Statistiques d'emprunts niveau 6e sur l'année en cours



Nombre de livres empruntés par les 6^e sur l'année en cours



Annexe 2. Le livre audio comme outil pédagogique

Annexe 2.1. Questionnaire de suivi du livre audio Enquête au collège

Lecture

Ecoute d'un livre audio

Séance 2 – Chapitres 4 et 5

1) Qui est M. Courtejambe ?

Le surveillant général

Le professeur de sciences

Le principal

2) Comment est surnommé Rémi par le principal ?

Pharamineux

Pharamonts et merveilles

Farfelu

3) Le principal a, concernant l'agression de M. Cornue, des certitudes. Pourquoi pense-t-il que le responsable de l'agression ne peut pas être quelqu'un de l'extérieur ?

L'agresseur est un personnel qui réside dans l'établissement.

L'agression a eu lieu à une heure extrêmement matinale.

Le délit a été commis juste avant le dîner des internes.

4) Quelle deuxième raison le principal donne-t-il à ses accusations ?

La porte de la salle de science a été ouverte à l'aide d'un pied de biche appartenant à un personnel d'entretien de l'établissement.

L'objet contondant de l'agression a été retrouvé sous le lit d'un interne.

Un passe-partout a été volé dans le bureau des surveillants.

5) Un témoin aurait vu rôder quelqu'un près de la salle 20 peu de temps avant l'agression. Qui est ce témoin ?

Philibert

Rémi

P.P. Cul-Vert

6) Le témoin prétend avoir identifié le coupable. Qui accuse-t-il ?

Rémi

Philibert

Mathilde

Score :/ 6

Annexe 2.2. Commentaire collectif publié par la classe sur le site d’Abs-multimédias à propos du livre écouté en classe



Collège-genevoix-couzeix

Nous avons écouté ce livre audio en classe et nous avons aimé !
En particulier, la petite chanson que Monsieur Pierre se risque peu à peu à fredonner... jusqu'à la dire, un jour, en entier ! Nous avons aussi aimé le défi que lui lance la sorcière. Nous avons bien ri quand la sorcière se transforme en grenouille à cheveux. On aurait bien aimé la voir ! C'est une idée loufoque, l'auteur a dû bien se creuser la tête... Le choix des musiques est en accord avec l'univers magique du récit.

Note : ★★★★★

RÉPONDRE 5 DÉCEMBRE 2017 AT 10 H 11 MIN

[Cliquer ici pour entrer le titre du mémoire]

Le livre audio est un outil de choix pour le professeur documentaliste. Inclusif, socialisant, adaptable à une infinité de situations pédagogiques, il permet d'éveiller les élèves à une nouvelle dimension de lecture-augmentée qui s'inscrit parfaitement dans leurs habitudes de lectures transmédias et nomades. Loin d'être réductible à la seule compensation du handicap, sa singularité de média hybride permet de développer les capacités d'écoute active de tous élèves et d'élargir leurs représentations autour de l'objet livre et de la lecture.

Mots-clés : livre audio, CDI, médiation de la lecture, inclusion scolaire

